



Éditorial

Alors que l'année 2024 touche à sa fin, c'est avec beaucoup de plaisir que je vous présente cette 19^e édition du Bulletin Municipal qui reflète une fois de plus l'activité qui anime notre belle Commune.

A peine terminés les gros chantiers de l'Église et de la Place du Pré Commun ainsi que la rénovation de la piscine et l'extension de la crèche, dossiers portés par la Communauté de Communes, que se profilent déjà d'autres opérations tout aussi ambitieuses que sont la réhabilitation du Village de Vacances des Bruguières, la restauration de la Chapelle Saint-Frézal et l'extension du Cimetière d'Auxillac.

Pour le premier chantier, les travaux sont bien engagés et les entreprises ont mis les bouchées doubles pour permettre une réouverture du site pour l'été 2025. Quant à la Chapelle et au Cimetière, les ordres de service seront donnés courant 1^{er} trimestre pour un achèvement des travaux prévu pour l'automne prochain. Ces projets ont mis du temps à mûrir. Pour preuve, la demande de subvention à l'État pour le Cimetière d'Auxillac date de 2017. Cela démontre à quel point le temps de l'action publique est long, souvent trop à notre goût. Mais leur aboutissement, malgré les vicissitudes et les crises que nous avons traversées, prouve qu'avec volonté et détermination, nous pouvons y arriver.

Pour parfaire le bouclage financier de notre chère Chapelle, nous allons expérimenter

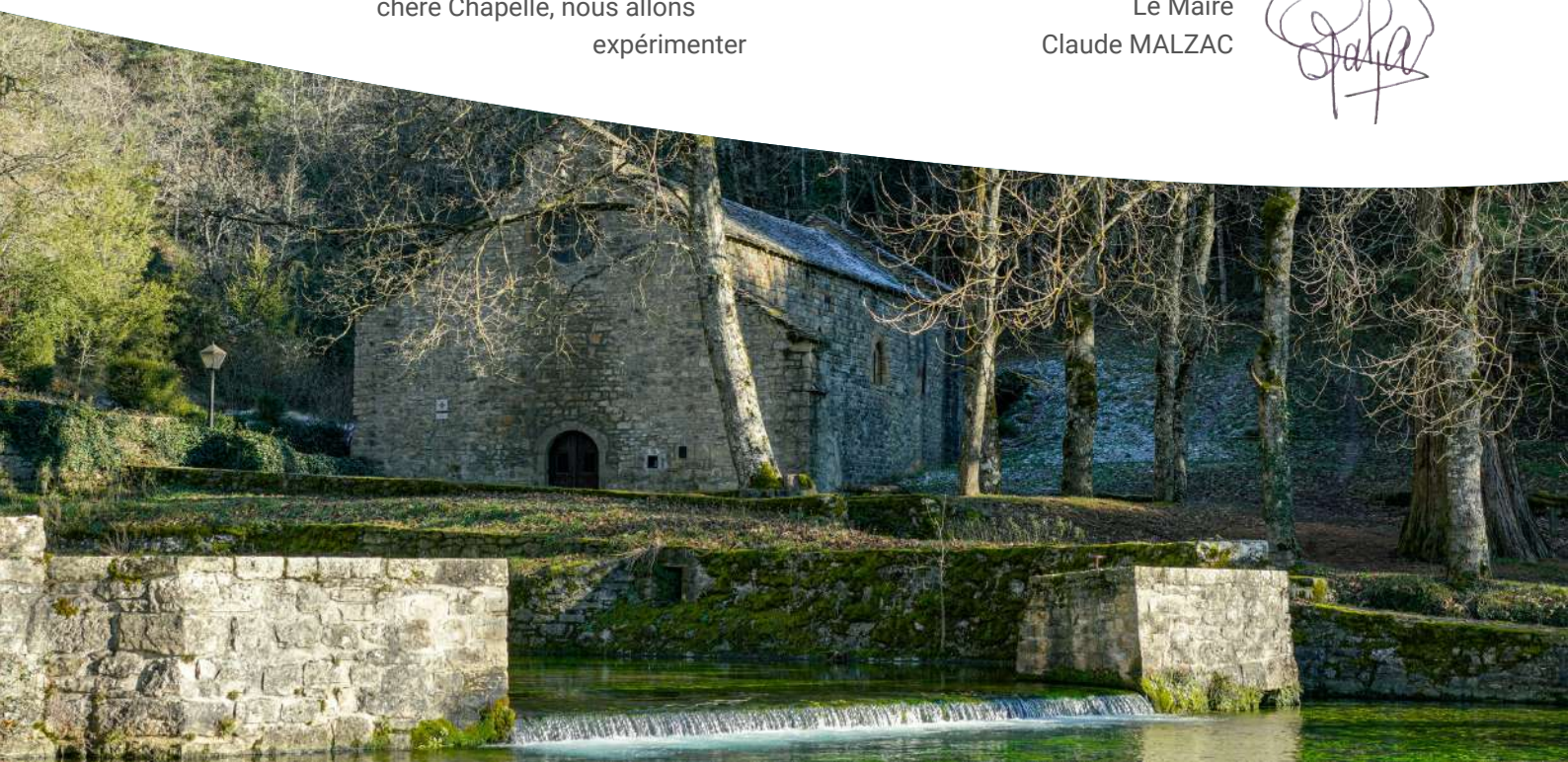
une souscription publique, une première dans les annales communales. En faisant un don pour ces travaux de restauration vous pourrez ainsi bénéficier d'une déduction fiscale pouvant atteindre 75 % de son montant. Ce lieu, chargé d'histoire et de spiritualité, mérite notre attention et notre soutien. Chaque contribution, quelle qu'elle soit, nous rapprochera de notre objectif de préserver ce patrimoine pour les générations futures.

Je ne manquerai pas de revenir sur tous ces projets et leurs financements au cours de la cérémonie des vœux qui aura lieu le Vendredi 10 Janvier 2025 à 18 h 00 à la Salle Polyvalente.

En cette période festive, je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers les nombreux bénévoles qui ont consacré leur temps et leur énergie à embellir notre ville pour Noël. Grâce à leur dévouement, nos rues s'illuminent et créent une atmosphère chaleureuse et accueillante, rappelant à chacun de nous l'esprit de partage et de solidarité de Noël.

Soutenons nos bénévoles dans leur engagement, respectons leur travail et, ensemble, faisons de notre ville un lieu où traditions et modernité se rencontrent harmonieusement. Je vous souhaite à tous de joyeuses fêtes de fin d'année ! Que 2025 soit une année de réussite et d'épanouissement pour chacun et chacune d'entre vous.

Le Maire
Claude MALZAC



ACTUALITÉS CANOURGUAISES

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Monsieur le Maire et l'équipe municipale ont le plaisir de vous convier à la traditionnelle cérémonie des vœux, le **vendredi 10 janvier** à partir de 18h à la salle polyvalente. Cette cérémonie sera l'occasion de revenir sur les moments forts de l'année écoulée, de vous présenter les projets pour l'année à venir et échanger directement avec vous.

À l'issue de la cérémonie, nous aurons le plaisir de partager le verre de l'amitié. Nous espérons vous retrouver nombreux pour débiter 2025 ensemble, sous le signe de la solidarité et du partage.

REPAS DES AÎNÉS

Le traditionnel repas des aînés, réservé aux habitants de la commune âgés de plus de 70 ans, aura lieu le 12 janvier 2025. Si toutefois vous n'avez pas reçu l'invitation, il est possible de s'inscrire jusqu'au 9 janvier auprès de la mairie. N'hésitez pas à venir profiter de cet événement et partager un moment chaleureux et convivial !

COLLECTE DE DON POUR LE PATRIMOINE

La Fondation du Patrimoine est un acteur clé dans la préservation du patrimoine, en permettant aux collectivités et associations de mobiliser les citoyens pour des projets de restauration importants. La commune s'est donc rapprochée de cet organisme pour assurer la restauration de la Chapelle Saint-Frézal. Grâce à cette initiative, chacun peut contribuer à préserver cet édifice historique.

Pour plus de détails sur le projet et sur la manière de faire un don, vous êtes invités à consulter le flyer joint. Ce document expliquera :

L'histoire de la Chapelle Saint-Frézal et son importance patrimoniale ;

Les travaux de restauration prévus, avec leurs objectifs et le budget nécessaire ;

Comment faire un don, que ce soit en ligne, par courrier ou directement auprès de la Fondation ;

Les avantages fiscaux, comme la déduction possible sur les impôts.

Ensemble, nous pouvons préserver notre patrimoine pour les générations futures !



CIRCULATION DANS LA CANOURGUE

1. Limitation de vitesse :

La vitesse maximale autorisée dans tout le village est de 30 km/h. Les conducteurs doivent veiller à respecter cette limitation pour garantir la sécurité des usagers.

2. Priorité à droite :

Toutes les intersections sur l'avenue des Gorges du Tarn sont régies par la règle de la priorité à droite. Cela signifie que tout conducteur doit céder le passage aux véhicules venant de sa droite, sauf indication contraire (panneaux, marquages au sol).

Ces règles invitent à une conduite prudente et respectueuse dans cette zone, adaptée aux particularités locales.



LA MICRO FOLIE À NOUVEAU EN 2025

Saviez-vous que vous pouviez vous émerveiller et voyager sans bouger de la Canourgue ? Le musée numérique, Micro Folie Lozérienne, revient sur le territoire Aubrac Lot Causses Tarn du **7 Janvier au vendredi 7 Mars 2025**.

A la Canourgue du 7 au 31 janvier, dans la salle Saint-Frézal du lycée Louis Pasteur (à Chanac en février jusqu'au 7 mars), les scolaires et le grand public (les samedis) sont invités à découvrir gratuitement les grandes œuvres de l'humanité (peinture, sculpture, monuments, bijoux etc...). Plusieurs thèmes de visites libres, d'ateliers numérique ou de rendez-vous, accompagnés par la médiatrice de l'association Num'n Coop sont proposés.

Tout le programme, les conditions et réservations :

- Pour les groupes et les scolaires :

rendez-vous au 06 75 38 55 91.

- Pour le grand public rendez-vous (visites accompagnées et ateliers) auprès de l'Office de Tourisme de l'Aubrac aux Gorges du Tarn (04 66 32 83 67 ;

www.aubrac-gorgesdutarn.com.

Créneaux réservés au public : les samedis 11, 18 et 25 janvier à La Canourgue

Cette action s'inscrit dans le volet culturel du programme « Petites villes de demain » de revitalisation du territoire Aubrac Lot Causses Tarn, porté par la Communauté de Communes.

BIBLIOTHÈQUE : PRIX LITTÉRAIRE LOCAL

Le projet de mise en réseau des bibliothèques dans le cadre de « Petites villes de demain » est une belle initiative pour renforcer les liens culturels et sociaux de la communauté. Un prix littéraire local permet aux cinq bibliothèques participantes de Banassac-Canilhac, Chanac, Le Massegros, La Canourgue et Saint Germain du Teil de proposer aux habitants une expérience de lecture interactive et engageante. **De septembre 2024 jusqu'au printemps 2025**, les lecteurs peuvent découvrir une sélection de nouvelles, échanger leurs opinions et voter pour leurs préférées, contribuant ainsi à valoriser la littérature contemporaine au niveau local.



Cette initiative ne se limite pas seulement à la lecture : elle favorise également les rencontres et les échanges entre bénévoles, lecteurs, et habitants. Les actions associées, comme les discussions autour des livres sélectionnés, permettent aux participants de défendre leurs choix littéraires, d'exprimer leurs coups de cœur, et de partager leurs analyses. C'est une opportunité pour les communautés des petites villes de s'impliquer ensemble dans une activité culturelle enrichissante qui célèbre l'importance de la lecture et de la convivialité dans les espaces publics.

Au-delà du vote, ce prix littéraire pourrait inspirer des initiatives supplémentaires, comme des ateliers d'écriture, des rencontres avec des auteurs régionaux, ou des discussions thématiques, contribuant ainsi à dynamiser encore davantage le réseau de bibliothèques de notre territoire.

Actualités de la Bibliothèque

- Jeudi 16 janvier à 10h à la salle polyvalente Contes en chaussettes par Olivier ALLE de la Médiathèque de Lozère
- Vendredi 24 janvier à 18h à la salle polyvalente Nuit de la

lecture sur le thème du patrimoine

- Mercredi 19 février à 19h30 à la salle polyvalente dans le cadre de la semaine des « Contes et Rencontres » Spectacle de Dimitri Lepage « Des chèvres en Corrèze »
- Dimanche 9 mars à 15h à la salle polyvalente dans le cadre du Printemps des Poètes : proposition d'un atelier d'écriture insolite « Les machines de Sophie »

PANNEAUX LUMINEUX

La Communauté de Communes Aubrac Lot Causse Tarn a implanté trois panneaux d'affichage lumineux en octobre, à La Canourgue, Le Bruel et Le Massegros, afin d'informer et de sensibiliser les habitants ainsi que les visiteurs. Ce projet, mené en partenariat avec les communes concernées et l'Office de Tourisme, a pour objectif de diffuser des informations variées.

C'est l'Office de Tourisme qui gère l'alimentation des panneaux en contenu.

Catégories d'affichage :

- Informations institutionnelles : 8 espaces.
 - Animations : 10 espaces.
 - Publicités : 8 espaces.
- Le nombre d'annonces est limité dans chaque catégorie pour éviter la surcharge d'informations.
- La durée d'affichage par visuel est de 7 secondes, correspondant au temps d'attention moyen d'un conducteur (4 secondes).
- Nombre de passages par jour : Minimum 340, pouvant atteindre 1000 si tous les espaces sont utilisés.

Affichage des animations

- La période d'affichage est de 15 jours avant l'événement, pour maximiser la visibilité.
- Les animations des associations locales sont affichées en priorité. Si de l'espace reste disponible, des événements voisins (non concurrents) peuvent être affichés.
- Toutes les annonces concernant les animations sont gratuites.

Gestion des publicités

Les entreprises, commerçants et artisans seront sollicités pour des campagnes.

Les tarifs :

Entreprises locales : 120 € à 180 €/mois.

Entreprises hors territoire : 200 € à 220 €/mois.

Utilisation des revenus publicitaires :

Financement des abonnements GSM nécessaires pour la gestion des panneaux (25 €/mois/panneau).

Couverture des frais de maintenance (environ 900 €/an/panneau).

REMERCIEMENTS CHALEUREUX AUX ARTISANS DE LA MAGIE DE NOËL

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à toutes celles et ceux qui, chaque année, mettent leur cœur et leur talent au service de la féerie de Noël dans notre commune (bénévoles, commerçants, particuliers...) Grâce à leur créativité et leur dévouement, nos rues, nos places et nos maisons se transforment en un véritable écrin de lumière et de beauté.

Le travail des bénévoles, artisans d'un Noël toujours plus beau et magnifique d'année en année, illumine nos espaces, et apporte à chacun de nous cette chaleur et cette magie qui font de Noël une période si spéciale.

Photos : Dominique Dardé





UN NOUVEAU SOUFFLE POUR L'AUBERGE DU MOULIN À AUXILLAC

Suite au départ de Garance et Jérémy, qui aspiraient à un nouveau mode de vie, l'Auberge du Moulin à Auxillac connaît un renouveau avec l'arrivée de Colline. Originaire d'un petit village de l'Hérault, Colline a choisi de s'installer en Lozère pour créer un lieu accueillant et ouvert, destiné autant aux habitants qu'aux visiteurs de passage. Une vocation ancrée dans ses racines Ayant grandi dans une ferme qui proposait une table et des chambres d'hôtes, Colline a été initiée très tôt à l'hospitalité et au partage. À l'Auberge, elle ambitionne de perpétuer cet esprit convivial et de faire vivre le lieu à travers plusieurs activités :

- Bar et restaurant : Hors saison : Bar ouvert mercredi/jeudi : 16h30-20h, Vendredi jusqu'à 21h et de 10h à 20h le week-end avec une pause de 13h à 14h.

Restaurant : ouvert cinq jours par semaine à partir de mai, et uniquement le week-end hors saison.

- Hébergements : pour accueillir touristes et visiteurs.
- Dépôt de pain : un service à destination des habitants d'Auxillac et des hameaux alentour.

Un lieu de rencontres et d'échanges

Plus qu'un simple établissement, Colline souhaite faire de l'Auberge un espace où se tissent des liens autour du patrimoine exceptionnel de la région, qu'il soit historique ou naturel.

- Organisation de rencontres et discussions sur des thèmes variés :

Agriculture, environnement, culture locale, etc.

- Collaboration avec des associations et structures locales telles que la bibliothèque, les foyers ruraux, l'école, et les Scènes Croisées.

- Accueil de spectacles, concerts et autres événements culturels.



Un lieu ouvert à l'initiative locale : Colline est également attentive aux besoins et propositions de la communauté. Elle met l'Auberge à disposition en tant que relais pour des structures ou associations en quête d'un lieu d'accueil ponctuel. Avec cette démarche

dynamique et inclusive, Colline aspire à faire de l'Auberge du Moulin un véritable cœur battant pour Auxillac et ses environs.

Renseignements au 07 60 23 85 14

SENIORS : AGIR CONTRE LE MAL DE DOS

La Mutualité Française Occitanie propose dans le cadre de la conférence des financeurs de participer gratuitement à un cycle de 10 ateliers de prévention du mal de dos, animé par un enseignant en activité physique adaptée.

Ces séances auront lieu les lundis du 20 janvier au 7 avril de 9h30 à 11h30.

Elles seront gratuites sur inscriptions au 05 31 48 11 55, le nombre de places est limité.

Le lieu précis des séances sera communiqué lors de l'inscription.



« À VÉLO TOUT EST PLUS BEAU »

Le club « Les cyclos du Malpas » a reçu à une récompense de la part du Comité Olympique " le plateau du bénévole ". Mme Izard représentante locale du Comité Olympique, après avoir lu le message du Président National de ce même comité, a souligné l'engagement du club dans l'animation du territoire dont le Président Dominique Dardé œuvre au quotidien pour l'organisation de nouvelles sorties en cyclo ou VTT, elle a également précisé leur présence très active sur les réseaux sociaux s'engageant pour de nombreuses causes.



Mr le maire de la Canourgue entouré de 3 adjoints était présent, il a lui aussi félicité le club pour son dynamisme,

son engagement volontaire sur de nombreuses manifestations alliant toujours l'esprit sportif et son sens de la convivialité, les 70 personnes présentes lors de l'assemblée générale le prouvent bien.

Lors de la manifestation qui s'est déroulée à Laval du Tarn, en présence de 8 membres du BUREAU, Michel Malzac secrétaire du club a remis un chèque de 919€, recettes du téléthon, à Mme Gambier responsable du Téléthon Lozère.

INFOS MAIRIE

LE COMITÉ INTERDÉPARTEMENTAL VAUTOURS

Dernièrement s'est tenu dans notre commune, le « Comité Interdépartemental Vautours ». Monsieur le Préfet de la Lozère est chargé de coordonner les actions relatives aux vautours pour les départements du Massif Central. Ce rôle inclut la supervision des discussions et des initiatives en lien avec la conservation des 4 espèces des Grands



Causse : le vautour moine, le vautour percnoptère, le vautour fauve et le gypaète barbu. Après une présentation rapide du comportement des 3 espèces à faible effectif, l'accent a été mis sur le vautour fauve, une espèce emblématique des zones montagneuses françaises. Parti de quelques individus il y a 50 ans, les comptages actuels font état de plus de 1000 couples reproducteurs. Si la réintroduction est qualifiée de réussite par les scientifiques, elle pose maintenant le problème de l'impact sur les troupeaux d'élevage. Les vautours sont spécialisés dans l'élimination des cadavres, mais il semble que des animaux vivants aient été poursuivis.

Une expérimentation sera menée en Aveyron d'ici fin 2026 sur une possibilité de régulation.

SÉMINAIRE TOURISME

La Communauté de Communes ALCT et son Office de Tourisme ont organisé lundi 25 novembre un séminaire afin de réunir les prestataires touristiques du territoire. Une cinquantaine de personnes ont répondu présentes pour



réfléchir autour de quatre thématiques qui permettront de proposer une stratégie à moyens termes. Cette consultation sera ensuite déclinée en plan d'actions et trouvera sa place dans le cadre plus large de la stratégie économique de la collectivité. En effet, le territoire qui va de l'Aubrac aux Gorges du Tarn est unanimement reconnu comme touristique et son économie en bénéficie tout autant que le cadre de vie et les services à la population qu'ils génèrent.

CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie du 11 novembre est à la fois solennelle et profondément ancrée dans la mémoire collective française. Elle incarne les valeurs de paix, de mémoire et de reconnaissance nationale.

Elle honore la mémoire des soldats morts pour la Patrie, en particulier ceux tombés pendant la Première Guerre mondiale. Cette journée est marquée par divers gestes symboliques et protocolaires dans les communes et au niveau national.

Les enfants d'Auxillac et La Canourgue ont participé activement à cette manifestation en lisant des textes sur la paix ou des lettres de poilus. Leur présence symbolise la transmission de la mémoire aux générations futures. Leur implication dans ces cérémonies est particulièrement



importante. Cela assure que le souvenir des horreurs de la guerre et des sacrifices consentis reste vivant. En lisant des lettres ou des témoignages, ils donnent une voix aux héros du passé, tout en prenant conscience de l'importance des valeurs de paix, de liberté, et de solidarité nationale.

Ce rituel annuel, transcende les générations et rappelle le devoir de ne jamais oublier.



LE SOUVENIR FRANÇAIS

Gardien de notre mémoire. Sa mission : entretenir, conserver, transmettre

L'Association « Le Souvenir Français » joue un rôle



essentiel dans la préservation de la mémoire des héros et héroïnes tombés pour la France, en veillant à ce que leurs sacrifices continuent d'inspirer les générations futures. À l'occasion des commémorations de novembre, qui incluent notamment l'Armistice du 11 novembre 1918, l'association a mis en avant, un sujet unique et rarement exploré dans l'histoire de la Grande Guerre : l'alimentation des soldats. Cette thématique aborde des questions fascinantes, comme les conditions dans lesquelles les soldats devaient se nourrir dans les tranchées, les défis logistiques de l'approvisionnement en nourriture, et les types de rations qui étaient distribuées. Ce thème permet de mieux comprendre la vie quotidienne sur le front et les efforts pour maintenir le moral des troupes dans des conditions extrêmement difficiles.

Pour en savoir plus sur ce projet ou pour découvrir les autres initiatives de l'association, n'hésitez pas à visiter leur site :

www.le-souvenir-français.fr

INAUGURATIONS

Le vendredi 18 octobre, la commune a célébré deux inaugurations importantes, organisées par la Communauté de Communes Aubrac-Lot-Causse-Tarn, renforçant les services et infrastructures locales au bénéfice des familles, des enfants et de l'ensemble du bassin de vie.



La première inauguration concernait l'extension de la crèche. Cette crèche, depuis son ouverture, a connu une forte demande, soulignant le besoin d'accueil pour les jeunes enfants. Initialement conçue pour accueillir 20 enfants de moins de deux ans, la crèche a rapidement évolué pour atteindre une capacité de 24 places. Cette extension vise à répondre à la demande croissante, soutenant ainsi les familles. Les autorités locales soulignent que cet investissement s'inscrit dans une politique éducative d'égalité des chances, offrant à chaque enfant un environnement propice à son développement dès le plus jeune âge.

La seconde inauguration portait sur la rénovation énergétique de la piscine municipale, avec des travaux visant à améliorer l'efficacité et la durabilité de cet équipement. Ces améliorations comprennent la réparation des fuites pour réduire la consommation d'eau, une diminution de la consommation de fuel, et l'installation d'une moquette solaire destinée à chauffer les grands bassins. La profondeur du grand bassin a également été ajustée, optimisant ainsi son usage. Ces rénovations permettent des économies significatives d'énergie et d'eau, tout en préservant cet espace dédié aux loisirs, au bien-être et à la santé, accessible aux scolaires, familles, adolescents, associations, résidents et touristes.

Ces investissements témoignent de l'engagement des autorités locales pour améliorer la qualité de vie et renforcer les infrastructures publiques, adaptées aux besoins actuels et durables pour l'avenir.

VILLAGE DE VACANCES

Les travaux de réhabilitation du Villages de gîtes des Bruguières ont débuté comme prévu mi-septembre 2024. L'opération a été divisée en 3 phases différentes afin d'organiser sans problème le travail des différents acteurs, en effet c'est environ une vingtaine d'entreprises qui vont

se succéder depuis la phase de démolition jusqu'à la remise en état des pelouses.



La préparation du chantier a été organisée par les agents du site de manière efficace, les déménagements des meubles, des literies, de la vaisselle, leur stockage en lieu sûr en attente de la réouverture n'a pas été chose simple. Les travaux concernent 48 chalets et portent sur la mise en place de nouvelles charpentes et toitures en ardoise



d'Espagne, le changement de toutes les menuiseries extérieures en aluminium, la création de terrasses afin de supprimer des balcons trop petits et devenus instables.

Les réseaux sont tous également repris, adduction eau potable, eaux usées, révision de l'évacuation des eaux pluviales. De nouvelles pistes à l'intérieur du site ont été créées pour faciliter les accès des artisans, certaines seront conservées pour permettre le transport des



bagages des locataires.

La décision a été prise en conseil municipal de rénover



de façon complète 16 chalets dont un PMR (accessible aux personnes à mobilité réduite), cette rénovation totale intègre en plus l'isolation entière des murs. Afin de conserver le cachet du village avec ses murs en pierres sur certaines parties l'isolation se fait soit par l'intérieur, soit par l'extérieur en évitant tout pont thermique. Ces 16 éléments vont bénéficier également de la mise en place de nouvelles cuisines et de salles de bain.

La commune va donc disposer à partir de 2025 d'une offre de location intéressante dite de « 4 saisons » de taille multiple soit des 2/4 personnes, 4/6 personnes ou 6/8 personnes.

Aux congés de Noël le chantier grâce au travail sérieux des entreprises, à la bonne coordination du chantier et à une météo clémente n'a pris aucun retard. Les travaux doivent normalement se terminer en juin 2025.

ETAT-CIVIL

Naissances

Auxillac

BONNAL Lyvio 13 septembre 2024

MARSEILLE Owen 15 août 2024

La Canourgue

ALBARET Elise 10 août 2024

ARNAUD Tomy 20 avril 2024

DIEL AZEVEDO Yohan 6 août 2024

GIACOMONI Livio 11 mai 2024

GRAU Ephrem 9 mai 2024

IDRISSI Oussayd 27 janvier 2024

PEREIRA MALTA Pietro 22 mai 2024

ROQUEFEUIL BONNEAU REVIEJO Hellios 15 septembre 2024

SALLES Julia 19 décembre 2024

La Capelle

PRADEILLES Lina 10 avril 2024

Montjezieu

SOARES ANDRADE TEIXEIRA Victoria 7 janvier 2024

Décès

Auxillac

AUGE Gilberte 1 janvier 2024

BOISSONNADE née SOLIGNAC Juliette 11 avril 2024

SALLES Marie-Françoise 5 juin 2024

BEAUNE Marie-Françoise 23 juin 2024

ALBUISSON Pierre 11 octobre 2024

LASCOLS Roland 27 octobre 2024

La Canourgue

BONICEL née DELPUECH Lucienne 30 décembre 2023

PEREZ Remonde 12 janvier 2024

CAFFERATO née CABROL Angeline 12 janvier 2024

MALAVAL Jean 21 janvier 2024

BOURGADE née BOURGADE Paulette 25 janvier 2024

POUJOL née JOUVE Louise 29 janvier 2024

PEPIN née DAUDE Marie 30 janvier 2024

POUGET Jacques 4 février 2024

MIRMAND Pierre 8 février 2024

PAGES née VALGALIER Simonne 18 février 2024

BARNIER née TINARD Raymonde 17 février 2024

BOULANT née ROLLAND Thérèse 19 février 2024

TACHOIRE Henri 21 février 2024

JURQUET Louis 8 avril 2024

NIEL née REVERSAT Odette 16 avril 2024

CHABRAND née RAMBAUD Yvonne 20 avril 2024

CAYZAC née LAMIC Josette 20 avril 2024

PRADEILLES née BRUN Agnès 30 avril 2024

ROQUEPLO Philippe 13 mai 2024

LACAS René 9 mai 2024

SABATIER Josette 31 mai 2024

BONNEMAYRE née MONNIER Geneviève 10 juin 2024

FRAISSINES Colette 30 juin 2024

FORESTIER née MAJOREL Simone 17 juillet 2024

FABRE Jean-Louis 20 juillet 2024

BONNET Corine 10 août 2024

MALAVAL née BRES Annie 31 août 2024

AVIGNON née SALEIL Nicole 25 septembre 2024

IACOMETTI Julien 5 octobre 2024

MOUTARDE née VINCENT Eugénie 21 octobre 2024

CAYZAC Ginette 9 décembre 2024

GROUSSET René 17 décembre 2024

BOUSCARY Raymonde 22 décembre 2024

GALONIER née DALLEs Yvette 23 décembre 2024

LAFON Alain 27 décembre 2024

La Capelle

ALBOUY Michel 25 décembre 2023

Montjezieu

CHABANON René 3 mars 2024

POUGET née IMBERT Raymonde 27 avril 2024

SAVOIE née REVERSAT Jeanine 16 juillet 2024

BEDOS André 28 septembre 2024

DELTOUR née RAYNAL Martine 2 novembre 2024

TRIBUNE LIBRE

Nous vous invitons à aller sur le site de la mairie pour y lire les compte rendus des conseils municipaux et connaître nos votes. Nous sommes inquiets de l'ouverture d'une ligne de crédit élevée (1 100 000,00 euros) pour une partie des travaux du village vacances: bien sur qu'il faut payer les entreprises le plus rapidement possible !

Nous pensons qu'il aurait fallu attendre d'avoir l'attribution de toutes les subventions pour commencer les travaux : cette situation va engendrer des frais bancaires supplémentaires (pratiquement 5% frais compris).

Nous espérons que toutes les subventions demandées seront bien accordées... si non, qui va payer ?

Nous nous interrogeons également sur le financement de la suite des travaux prévus.

En ces temps incertains pour le financement des collectivités territoriales, nous préconisons la plus grande rigueur budgétaire. La Canourgue Autrement, vous souhaite d'agréables fêtes et réussite dans vos projets de vie pour 2025, en n'oubliant pas celles et ceux qui souffrent dans leur quotidien.

Bernadette Rousson et Pascal Poquet.

PATRIMOINE CANOURGUAIS

Les Moulins de l'Urugne

Une histoire d'adaptation et d'innovation industrielle
Les Moulins de l'Urugne offrent un panorama historique riche et complexe de l'évolution industrielle en France, particulièrement entre le XVIII^e et le XIX^e siècle. Ces structures, à l'origine destinées à la meunerie ont évoluées pour répondre aux besoins changeants des époques, témoignant d'une grande adaptabilité et d'un dynamisme local.

Le Moulin des Bonnets

Initialement, cet ensemble se composait de deux moulins céréaliers attestés au 18^e siècle. Un troisième moulin, ajouté au début du 19^e siècle, fut converti en foulon en 1856, puis équipé pour la production d'huile en 1858. Amédée Barbot, propriétaire du premier moulin, acheta le second vers 1836 et le transforma en filature de laine en 1858, ajoutant un séchoir dans les combles. La filature a fonctionné jusqu'en 1935 ou 1940, avec des équipements évoluant pour inclure notamment des mules Jenny et des retordeuses pour augmenter la capacité de production. Les moulins ont ensuite été rachetés par Baptiste Caplat vers 1880, qui poursuivit la production de farine et d'huile jusqu'en 1945.

Le Moulin Bergogne (Rue de la Douplette)

Datant du 18^e siècle, ce moulin à farine familial fut transformé en tannerie par Eugène Cayzac en 1925, avec des équipements modernes pour le tannage et le séchage des peaux et des laines. En 1927, une turbine électrique y fut installée pour fonctionner jusqu'en 1950. Aujourd'hui, ce bâtiment est devenu une habitation et abritait jusqu'à une date récente une petite centrale hydroélectrique.

Le Moulin de Nogaret (Rue Neuve, disparu)



Aucun détail n'est fourni sur son activité avant sa disparition.

Le Moulin de la Ville sur une déviation de l'Urugne

possède une histoire riche qui remonte à plusieurs siècles, bien que son origine exacte demeure inconnue faute d'archives précises. Les principaux éléments historiques et techniques qui le caractérisent :

Les canaux, digues et leurs niveaux sont restés inchangés depuis le XIII^e ou XIV^e siècle, montrant leur robustesse et leur importance dans l'économie locale.

Le bâtiment actuel est plus récent, notamment dans ses parties supérieures, qui ont été reconstruites ou modifiées après cette époque initiale

La roue était équipée d'un axe vertical, exploitant une hauteur de chute d'environ 2 mètres.

Le moulin comportait trois meules, destinées à moudre différentes matières premières : blé, autres céréales et noix.

Il est probable que ce moulin n'ait jamais servi pour des activités comme le foulage des draps de laine, une autre fonction parfois dévolue aux moulins.

A travers le temps, le moulin a été actif pour la mouture des céréales jusqu'aux années 1950. Après cette période, les meules ont été retirées pour être remplacées par une turbine destinée à produire de l'électricité, alimentant une laverie qui a fonctionné jusqu'en 1995.

Une petite boulangerie s'était installée à proximité, au-dessus de la Pessière, ce qui témoigne du rôle central du moulin dans la vie quotidienne et l'économie locale.

Ce lieu est ainsi un précieux témoin de l'évolution des



techniques et des usages autour de l'eau, passant d'une fonction alimentaire à une fonction énergétique.

Le Moulin Favier, Mégisserie Bergogne (Avenue des Gorges du Tarn)

Louis Bergogne a transformé ce moulin en mégisserie en

1923 pour traiter les peaux d'ovins et caprins destinées à la ganterie et la chaussure. Ce type de traitement des peaux, différent du tannage traditionnel, était orienté vers des produits plus fins et spécialisés. Vers 1960 Monsieur Cordesse abandonne la mégisserie pour la fabrication de matelas, le site est aujourd'hui une habitation.

Le Moulin Brajon (Le Patus)

Attesté en 1833, ce moulin a été exploité pour la scierie avant de devenir une centrale hydroélectrique en 1905 sous Joseph Gineste. Reconstitué après une crue en 1909, le site a intégré une distillerie pour l'eau-de-vie en 1911. Il a connu un incendie vers 1950 et a été reconverti par la suite en immeuble résidentiel.

Le Moulin André, Mégisserie et Filature de Trémontels (Saint-Frézal)

Ce moulin a connu plusieurs transformations, d'abord en filature de laine en 1855, avec une production accrue en 1872 grâce à l'ajout de nouvelles machines. À la fin du 19^e siècle, une minoterie y fut construite par Georges André de Trémontels, et elle fonctionna jusqu'en 1965, marquant une transition vers une production industrielle de farine.

Plusieurs autres moulins se trouvaient sur la commune de Banassac-Canilhac :

Le Moulin Boudes / Moulin et Brasserie Mialanes (Chemin des potiers)

Actif dès la fin du XVIII^e siècle jusqu'aux environs de 1920. Une brasserie a été construite avant 1833 par François Mialanes, qui a connu un incendie en 1888, suivie d'une reconstruction en 1893, avant la cessation d'activité en 1898. Aujourd'hui, ce site abrite des habitations privées.

Le Moulin de Combe Franche (Rue du Moulin)

Mentionné dès 1445 comme propriété de la commanderie des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Il est resté en activité jusqu'au XX^e siècle, il a hébergé une usine hydroélectrique créée dans les années 1940 par M. Fourcade, alimentant Banassac en électricité jusque dans les années 1960.

Le Moulin d'Huguet (Rue des Monétaires)

À l'origine ce fut un moulin à foulon au XVIII^e siècle, il s'est diversifié avec un moulin à farine ajouté en 1835 et une scierie mécanique en 1878. La scierie, dotée de deux lames circulaires pour le bois de construction, est restée active jusqu'en 1950.

Le Moulin Saury (Au Pontet)

Exploité dès 1744 comme moulin à foulon, il a évolué vers une scierie sous hangar en 1854, suivie d'une filature en



1857. Une briqueterie y a été établie en 1883, et le moulin à farine a fonctionné jusqu'en 1935, tandis que la scierie a perduré jusqu'à 1950.

Une contribution majeure aux mutations industrielles locales. Ces moulins illustrent la capacité d'adaptation aux évolutions technologiques, passant de la meunerie traditionnelle à des activités industrielles variées : textile, scierie, briqueterie et production d'énergie. Leur histoire reflète le dynamisme économique entre le XIX^e et le XX^e siècle.



Directeur publication : CLAUDE MALZAC MAIRE
Responsable de la rédaction : MADELEINE LAFON
Mise en page et photographies : PIERRE ROCHEREAU

Mairie de La Canourgue - 1, Place du Pré Commun
04 66 32 81 47 - mairie@la-canourgue.com - www.la-canourgue.com

